

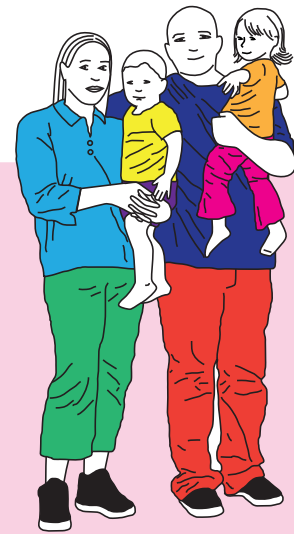
les francas

L'éducation en mouvement !

# La réforme des rythmes

## Une nouvelle ambition pour l'éducation

La loi reconnaît qu'il existe des espaces et des temps éducatifs d'égale importance qui, en se conjuguant, contribuent à l'éducation de chaque enfant. Si l'école est obligatoire, l'offre d'activités péri et extra-scolaires doit rester accessible à tous afin de ne pas creuser les inégalités.



→ Les Projets éducatifs territoriaux (PEDT) permettent de porter une ambition éducative à la hauteur des enjeux du monde dans lequel les enfants vont vivre. Cette évolution du système éducatif, devra chercher à favoriser les capacités de chaque enfant à penser les complexités de demain. Les situations que les enfants seront amenés à vivre, à découvrir, à expérimenter, les aideront à développer leurs capacités pour agir, se situer, grandir, sur leur territoire. Les actions éducatives doivent tenir compte de cette complexité pour permettre une réelle transformation.

→ Pour les territoires, cette loi est l'occasion de développer la qualité de vie et la solidarité... En favorisant toutes les formes de réussite pour chacun et chacune, en donnant à chaque enfant les chances de construire la vie qu'il souhaite, c'est offrir à chaque famille l'opportunité de bien vivre. Ceci est l'enjeu majeur de la mise en œuvre des PEDT, dans cette perspective les responsables des actions éducatives doivent pouvoir exercer leur mission en confiance.

Dans ce cadre, les Francas proposent aux collectivités territoriales, aux EPCI et aux associations des modalités d'accompagnement.

# Elaborer un projet éducatif territorial

**Pourquoi ?** Le projet éducatif territorial est la traduction d'une volonté politique et d'une ambition en faveur de l'éducation. A l'initiative de la collectivité territoriale, il rassemble les acteurs partenaires de l'action éducative sur le territoire de référence sous la forme d'un engagement contractuel. Il suppose de prendre en compte les projets et les actions existantes. À ce titre, il assure la visibilité de l'ensemble de l'offre éducative sur le territoire. Il garantit la complémentarité et la continuité éducative.

Les questions soulevées dans l'élaboration d'un projet éducatif territorial se posent moins sur l'aménagement de la semaine scolaire que sur l'aménagement global des différents temps éducatifs. L'enjeu d'un PEDT est la prise en compte globale du bien être des enfants, de leur développement, de l'épanouissement de leur personne et de leur recherche d'autonomie. Il doit répondre aux enjeux du territoire dans le respect du rythme des enfants.

## Notre contribution ?

- Réaliser un diagnostic partagé.
- Participer à l'élaboration d'un plan d'actions.
- Identifier les éventuels besoins de qualification des personnels.
- Soutenir les équipes du territoire dans l'ingénierie de projet.
- Participer comme interlocuteur ressource au Comité de pilotage.

## Professionaliser les animateurs, former, qualifier les personnels

**Pourquoi ?** L'ensemble des acteurs éducatifs doivent pouvoir identifier et nommer les contributions des animateurs de l'éducation. Pour qu'ils puissent participer pleinement à ces changements, il s'agit de mobiliser l'ensemble des animateurs à partir d'approches ouvertes sur leur environnement et d'inscrire leurs métiers (animateurs, coordinateurs, directeurs) dans les dynamiques sociales et ce en complément des autres métiers de l'éducation.

Ce qui suppose de consolider le secteur :

- En favorisant la reconnaissance de ces métiers
- En luttant contre la précarité des salariés
- En développant la qualité des pratiques initiées dans les différents espace

**Notre contribution ?** Le Projet éducatif territorial nécessite la professionnalisation du secteur et décrit les attendus de la contribution des animateurs, et ce aux différentes échelles de territoires (quartier, communes, regroupements intercommunaux)

- Aider à diagnostiquer vos besoins en formation.
- Définir un plan de formation pluri- annuel.
- Optimiser les formations en les adaptant à vos besoins
- Qualifier vos personnels et les personnels intervenants dans le cadre du PEDT.



# Contribuer à la mobilisation et à la dynamique des acteurs sur votre territoire

**Pourquoi ?** L'éducation s'appuie sur la mobilisation de tous : animateurs de centre de loisirs, enseignants, parents, animateurs sportifs et culturels... Nous ne pouvons nous satisfaire de projets construits côte à côte. Il nous faut expliciter le sens de l'action éducative et construire une culture partagée pour dépasser les clivages. La complémentarité et la cohérence éducative améliorent l'action éducative et placent l'enfant au cœur des préoccupations.

## Notre contribution ?

- Définir et valoriser la spécificité de chaque temps éducatif.
- Développer les initiatives favorisant l'implication des parents.
- Garantir des espaces et des modalités de consultations variés.
- Former, outiller à la conduite de réunions.
- Garantir des espaces de participation pour les différents acteurs de l'éducation.
- Mettre en réseau les territoires pour partager les expériences.

## Animer des démarches pédagogiques, pour une action éducative de qualité

**Pourquoi ?** Pour une action éducative de qualité, la conception de nos démarches pédagogiques s'appuie sur des principes :

- Répondre au socle commun de compétences et de connaissances.
- Garantir une qualité éducative de l'action soucieuse du rythme de l'enfant et en lien avec les parents.
- Offrir des propositions adaptées à l'âge, aux effectifs, à la temporalité et à la durée de l'action.

Travailler au développement qualitatif de l'action éducative contribue à rendre possible les changements attendus pour demain. Face à ces enjeux, les animateurs doivent initier des propositions liées à l'aménagement des espaces, au développement du jeu libre de l'enfant, à l'amélioration de la fonction d'accueil.

## Notre contribution ?

- Accompagner à la mutualisation des espaces, des matériels, des outils et supports pédagogiques
- Former les animateurs à la mise en vie des démarches pédagogiques sur des temps courts
- Développer vos propositions pédagogiques avec des ressources complémentaires (malles pédagogiques, fichiers jeux...)

Selon vos projets les Francas peuvent également mener des animations en direct sur vos territoires.

## Le centre de loisirs éducatif, des clés pour agir

De part ses spécificités, le centre de loisirs éducatif peut prendre une place singulière dans ces futurs projets d'aménagement des temps éducatifs. Il est souvent le seul acteur à proposer des activités éducatives organisées sur les temps périscolaire et extra scolaire pour tous les enfants d'un bassin de vie. Après l'école, il constitue le second espace d'accueil éducatif de l'enfance. Il est reconnu par les familles comme offrant un cadre sécurisant, de découverte et de développement permettant aux enfants et aux adolescents une ouverture citoyenne sur le monde. Espace indissociablement éducatif, social et culturel, il permet l'articulation des projets autour de plusieurs axes éducatifs et thématiques d'activités : de l'éducation à la citoyenneté, aux activités artistiques et culturelles, de l'éducation aux technologies numériques, aux activités relatives à l'environnement et au développement durable.... Ce ne sont là que quelques illustrations des implications possibles.



## Vous accompagner...

Pour chacune de ces propositions, une première rencontre permettra de définir ensemble les contours de l'accompagnement que vous souhaitez. Chacune de nos propositions pouvant être modulables selon les réalités de votre territoire. Contactez les associations départementales des Francas afin d'étudier avec nous les modulations et les modalités pratiques.

Les Francas, fédération laïque de structures et d'activités éducatives, sociales et culturelles. Association, reconnue d'utilité publique, complémentaire de l'Enseignement public et agréée par le Ministère de l'Éducation Nationale et le Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative.

Les Francas sont habilités par la DRJSCS à organiser les formations BPJEPS, DEJEPS et par la CPNEF pour organiser les CQP périscolaires (certificats de qualification professionnelle).

Membres du Collectif des Associations partenaires de l'école (CAPE), du Comité Régional des Associations Jeunesses et d'Éducation populaire (CRAJEP).

Partenaires du Réseau Français des Villes éducatrices (RFVE), de l'Association Nationale des Directeurs de l'Éducation des Villes de France (l'ANDEV) et du Conseil Régional du Languedoc-Roussillon.



L'éducation en mouvement !

[www.francalr.fr](http://www.francalr.fr)

les francas

### Languedoc Roussillon

6, rue des Bougainvillières,  
le Capitole n° 203  
34070 Montpellier  
04 67 06 82 85  
[accueil@francasl.fr](mailto:accueil@francasl.fr)

### Aude

41, rue de Strasbourg  
11000 Carcassonne  
04 68 25 32 76  
[francas.aude@wanadoo.fr](mailto:francas.aude@wanadoo.fr)

### Hérault

6, rue des Bougainvillières,  
le Capitole n° 203  
34070 Montpellier  
04 67 06 82 82  
[associationdepartementale@francas34.fr](mailto:associationdepartementale@francas34.fr)

### Gard

L'Altis  
165 rue Philippe Maupas  
30900 NIMES  
[accueil@francas30.org](mailto:accueil@francas30.org)

### Pyrénées Orientales

3, avenue de Belfort  
66000 Perpignan  
04 68 54 60 44  
[francas.despo@orange.fr](mailto:francas.despo@orange.fr)